

# Erreurs et difficultés de lecture sur les cartes de navigation dans la région de Beauvais

La structure de l'espace aérien a changé au-dessus de Beauvais le **17 novembre 2011**.

À cette date, les TMA de classe D et E ont été modifiées afin de mieux ségréguer les IFR à l'arrivée ou au départ de Beauvais.

L'objet de cette plaquette est de rendre les navigants attentifs à ces modifications qui ne sont pas à jour ou peu lisibles sur les grandes cartes au 1/500.000ème (carte de vol à vue), 1/250.000ème région parisienne et 1/1.000.000ème.

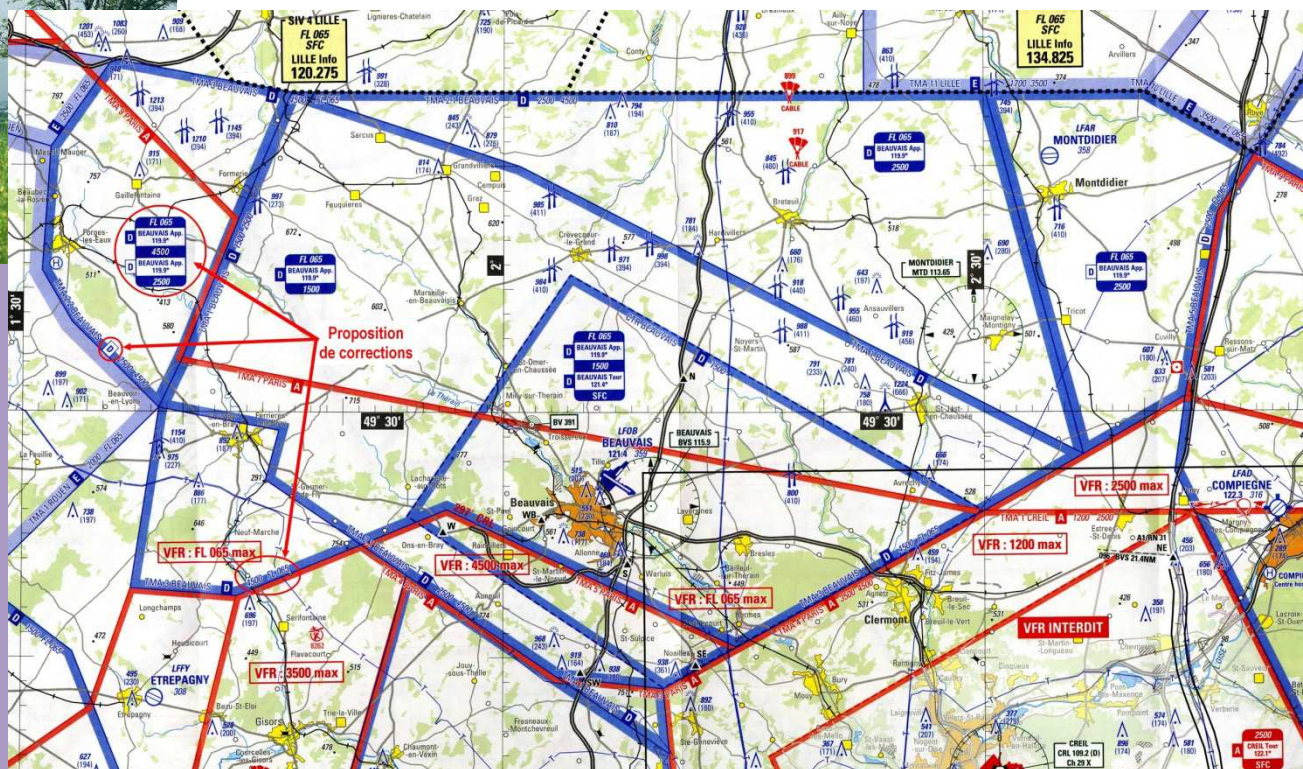
## Implications sécurité de l'erreur

Une erreur a supprimé la mention des TMA 2.1 et 2.2 de Beauvais sur les cartes et certaines indications peuvent porter à confusion.

Plusieurs **rapprochements dangereux** entre des aéronefs en VFR qui évoluaient dans l'espace de classe D sans contact radio et des IFR ont eu lieu dans ces TMAs.

**Remarque : il est rappelé que seul l'AIP ENR 2.3-8 (dont les données évoluent mensuellement) fait foi. Les cartes ne sont qu'un extrait valable à un instant donné (la date de publication).**

## Carte schématisant la correction de ces espaces



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

direction générale de l'Aviation civile  
direction des services de la Navigation aérienne  
service de la Navigation aérienne Nord

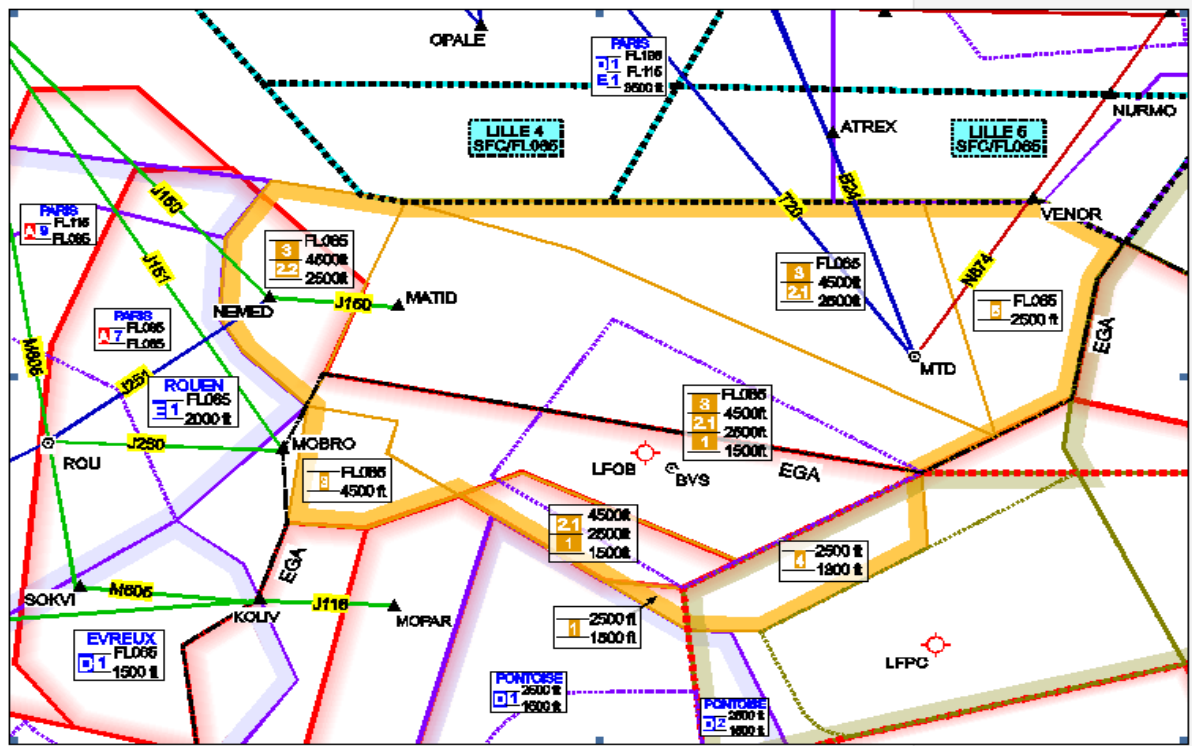
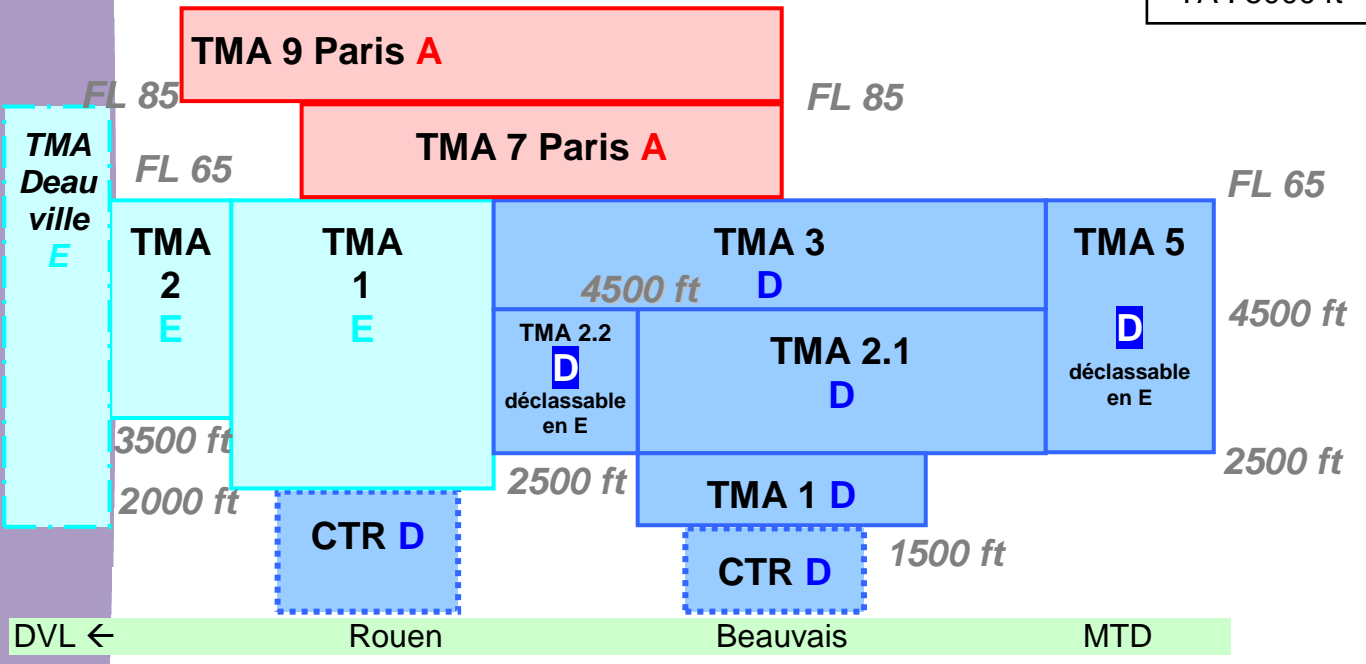


# Synoptique sur ce qui a changé lors de la modification des TMA Beauvais

Remarque : seuls les espaces en-dessous du FL100 sont schématisés ici.

Depuis le 17 novembre 2011

TA : 5000 ft



Avant le vol : [Consultez le site du SIA](https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr/)  
<https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr/>  
 Dans les limites latérales des TMA de Beauvais, sous le FL65,  
 contactez **Beauvais-APP sur 119.900 MHz**  
**Vous serez informés**

Ressources, territoires et habitats  
 Énergie et climat  
 Développement durable  
 Prévention des risques  
 Infrastructures, transports et mer

